

# La politique éducative et culturelle académique

## Dispositif partenarial avec Les Pénitents Noirs, Centre d'art

### Aubagne

#### PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Le Centre d'Art Contemporain "Les Pénitents Noirs", en étroite concertation avec l'académie d'Aix-Marseille, propose un dispositif d'actions de fréquentation et de pratiques artistiques et culturelles dans le domaine des arts plastiques majoritairement.

À partir de ces propositions, les établissements scolaires du réseau Garlaban uniquement, définissent et développent leur projet, en étroit partenariat avec le centre d'art contemporain et les équipes pédagogiques.

Celui-ci sera un jalon repéré du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève. Il s'inscrira dans une problématique relative à l'histoire des arts à partir du Cycle 3 et sera décliné au sein de l'enseignement des arts plastiques. Il pourra, en cycle 4, être intégré à un EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires).

Les établissements construiront un projet propre qui participera :

- Au projet d'école et au volet culturel de l'établissement
- Au développement des trois piliers du PEAC ; rencontres, pratiques et connaissances
  - en concrétisant les liaisons inter-cycles et inter-degrés et notamment la liaison GS/CP ou CM2/6<sup>e</sup>
  - en luttant contre le décrochage scolaire
  - en favorisant la réussite de tous les élèves

#### LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

Le thème central portera sur la relation des métiers d'art dans l'art contemporain et de la maîtrise technique comme facteur d'ouverture (plasticien, illustrateur, céramiste, graveur...) : frontière/passage/catégorie...

- Formation d'une journée autour de cette exposition et des pratiques artistiques et interdisciplinaires possibles.
- Visite de l'exposition du Centre d'Art Contemporain et de la galerie du Hérisson (collège Lakanal, Aubagne) avec les élèves

- Intervention d'un médiateur du Centre d'Art Contemporain dans les établissements en lien avec le projet co-construit enseignant/Centre d'Art :
  - Atelier de pratique
  - Echange a posteriori sur les expositions visitées
- Restitution de réalisations artistiques de toutes natures dans la salle d'exposition de la Chapelle des Pénitents Noirs à la fin de l'exposition.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions au dispositif se font via un formulaire accessible jusqu'au 14 juin 2019 sur le site de la DAAC à l'adresse suivante :

[https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c\\_10693138/fr/inscriptions-aux-dispositifs-2019-2020](https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10693138/fr/inscriptions-aux-dispositifs-2019-2020)

## CONTACTS

- La chargée de mission du domaine Arts visuels et architecture  
Amélie Carlcose : [amelie.carlcose@ac-aix-marseille.fr](mailto:amelie.carlcose@ac-aix-marseille.fr)
- La conseillère pédagogique/ départemental en Arts plastiques (réseaux Garlaban) :  
Christel Sévilla : [christel.sevilla@ac-aix-marseille.fr](mailto:christel.sevilla@ac-aix-marseille.fr)